



Belle année à tous !

Je ne dérogerai pas à la règle et vous présente mes meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle décennie soit fructueuse et riche d'échanges et de partages dans votre verger, votre jardin, votre quotidien.

L'habitude veut aussi qu'on fasse un

bilan de l'année écoulée, je reviendrai donc sur quelques temps forts comme les stages et la Fête des Plantations par exemple.

Les prochaines dates à noter sur votre agenda sont déjà prévues (Cf. page 4). Alors à très bientôt !

E.J.

Morceaux choisis de 2019

Les stages

bien fréquentés, nous devons refuser des participants de dernière minute. Jean-Pierre accepte une dizaine de personnes pour le stage de taille, Nicolas une vingtaine pour le stage de greffage, où Elisabeth, Bruno et Roland prêtent main forte. Suite à l'affluence d'inscriptions en 2018, nous avons prévu deux journées en 2019 à l'abbaye de Bonnefont. Le nombre des stagiaires n'a pas été sensiblement plus élevé et l'organisation nettement plus compliquée, aussi allons-nous revenir à la formule initiale du samedi.

La Fête des Plantations

a commencé le samedi 23 novembre à 14h, après l'inauguration officielle pour les 20 ans de l'association. Aux dires des exposants, la fréquentation a

été équivalente à formule habituelle du seul dimanche. La pluie et la tempête du samedi n'ont pas dissuadé les visiteurs.

Les prospections et projets

L'association a été sollicitée par des mairies, associations et particuliers pour plusieurs projets de replantation. Le regain d'intérêt pour les variétés locales se confirme. Concilier le temps de la nature et celui des porteurs de projets ne va pas de soi : il faut expliquer que les arbres se greffent au printemps et ont besoin d'une longue saison pour pousser. Impossible d'en fabriquer des dizaines du jour au lendemain...

Enfin des arbres ont été réservés et des plantations sont prévues dans quatre villages avec les écoles en février/mars. Vous saurez tout dans



le prochain numéro de l'Echo.



Sommaire :

pages 2 : Fête des Plantations, bilan financier

page 3 : Les fabuleuses créatures qui nous entourent : zoom sur quelques oiseaux de nos jardins

page 4 : Agenda - Nouveau passeport phytosanitaire

Fête des Plantations 2020 : bilan financier

Pour cette édition spéciale des 20 ans, un buffet était prévu pour l'inauguration officielle le samedi midi. Une grande partie des victuailles a été préparée sur place par des bénévoles, quelques achats ont complété. Comme d'habitude un repas chaud a été mitonné par l'équipe de la buvette pour les exposants le dimanche midi. On peut saluer son efficacité, sa bonne humeur et sa performance encore cette année, les recettes ont battu un record (plus de 600 €!). Les frais de repas sont ainsi financés et la manifestation 2019 est de loin la plus économe, puisque l'exposition « papillons » a réutilisé les cadres et différents matériels achetés en 2018, très peu de frais ont été nécessaires en sus.



A signaler la disparition de la banderole installée au rond-point de l'autoroute...

Comme décidé en AG depuis sa création, le but de cette Fête n'est pas de gagner de l'argent et la manifestation est toujours déficitaire en elle-même. Les recettes de la pépinière nous permettent plus que largement, à travers cette journée, de faire connaître, sensibiliser et promouvoir des modes de cultures, des pépinières et associations locales dans le



	2018	2019
Salle des fêtes	Mairie Lab. Inard	Mairie Lab. Inard
Divers (éponges, PQ...)		10.00 €
Repas		
Repas exposants (dimanche)	67.04 €	(+ gaz) 107.73 €
Repas bénévoles (vendredi)	168.00 €	72.00 €
Buffet (samedi)		360.65 €
Communication		
Affiches A3 coul. (150)	5C (Comm. Comm)	5C (Comm. Comm)
Actualisation banderoles	96.00 €	16.00 €
Papier vert > tracts	31.17 €	12.00 €
Impression tracts (3000)	Maison des Asso.	Maison des Asso.
Impression supplémentaires	91.76 €	37.68 €
Envoi postal (tracts+affiches)	115.20 €	123.20 €
Expo biodiversité		
Panneaux /kakémonos	10.00 €	162.66 €
Matériel (cadres...)	614.06 + 142.08 €	
Projections		
Films, vidéos...	20.00 €	
TOTAL	1355.31 €	901.92 €
<i>Dont investissement (en italique)</i>	<i>624.06 €</i>	<i>162.66 €</i>

respect de la biodiversité... La Fête des Plantations semble avoir trouvé son public, un certain réseau.... C'est aussi un projet mobilisateur pour l'association, qui réunit de nombreux bénévoles, actifs dans les préparatifs et l'organisation ou simplement « pâtisseries ».



Tri des arbres arrivés des « pépinières »

L'organisation est maintenant plutôt bien rôdée : le vendredi quelques volontaires autour de Jean-Pierre ont préparé les commandes et rangé les scions par variété pour les ventes du lende-



main.

D'autres ont monté l'exposition, installé la salle de projection, noté les emplacements des stands, sorti des tables et des chaises pour les exposants...

Le rangement du dimanche soir est chaque année aussi performant, les salles se vident, se nettoient... comme par enchantement, la voiture et le remorque se remplissent de même. Je n'ai plus qu'à aller vider la voiture et la remorque dans le local où nous stockons le matériel.

Les créatures fabuleuses qui nous entourent : petit zoom sur quelques alliés insectivores

D'après quelques observations faites au Clos St Genest à Labarthe Inard par Elisabeth durant ces deux dernières années, notamment pour renseigner l'Observatoire des oiseaux du jardin (<https://www.lpo.fr/partager-vos-observations/observatoire-des-oiseaux-des-jardins>) et pour les derniers Rendez-Vous aux Jardins qui avaient pour thème « les animaux au jardin ».

Rougequeue noir



(*Phoenicurus ochruros*) ou rossignol des murailles

Fidèles chaque printemps, même s'ils construisent un nid nouveau, jusque dans le garage ! L'espèce est originaire des zones montagneuses et choisit si possible un rocher, un mur, une gouttière, un coin de fenêtre... pour s'installer. Les jeunes quittent le nid avant de savoir voler et restent cachés au sol plusieurs jours, toujours nourris par les parents.

Nourriture : insectes, araignées et larves, baies en automne si besoin

Prédateurs : geai, rapaces, chien et chat



Troglodyte mignon

(*Troglodytes troglodytes*) ou roitelet des haies

Un couple a squatté un nichoir de décoration sous la terrasse en 2018, en 2019 il a choisi un gros buisson de chèvre-feuille odorant. C'est un passereau minuscule mais rondlet, brun, à queue dressée, discret et toujours en mouvement. Il recherche buissons, broussailles, haies... où il peut se faufiler discrètement. Très sensible au froid, un hiver rigoureux peut lui être fatal. Il peut alors chercher refuge dans une grange, mais il ne fréquente pas les mangeoires.

Nourriture : insectes divers, larves, araignées... têtards d'amphibiens et mini alevins à l'occasion

Prédateurs : pic, geai, rapaces en général, et surtout les chats

Huppe fasciée

(*Upupa epops*)

En référence à son chant, on l'appelle puput en occitan et en catalan, pupu en Saintonge



Magnifique, elle fait des apparitions sur la pelouse, qu'elle explore avec frénésie de son long bec, à la recherche de nourriture. Elle déploie sa huppe pour effrayer un éventuel prédateur. Elle arrive tôt au printemps pour nicher dans un trou d'arbre ou de rocher et repart en août vers l'Afrique tropicale pour passer l'hiver. Les jeunes produisent un fluide qui sent la charogne et éloigne les prédateurs de leur nid.

La huppe est souvent représentée dans l'art égyptien sur les tombeaux, en statuettes... Considérée comme protectrice contre le mauvais œil dans les pays arabes, c'est l'un des quatre animaux que Mahomet aurait interdit de tuer, avec la fourmi, l'abeille et la pie-grièche.



Nourriture : grosses larves d'insectes (vers blancs, coléoptères), grillons, courtilières, fourmis, vers, limaces, escargots...

Ces espèces sont protégées en France



8 février à 10h30 : assemblée générale à Labarthe Inard suivie d'un repas (sur inscription)

29 février : stage de taille (plus que 2 places !)

14 mars : stage de greffage

Chambre d'Agriculture
Place Pégot - 31800 Saint Gaudens

Pour toute correspondance au bulletin

Elisabeth Joumolleau
22 rue St Genest - 31800 Labarthe Inard
tél & répondeur : 09 72 12 26 71
courriel : contact@les-vergers-retrouves-du-comminges.org

Retrouvez-nous sur le site
les-vergers-retrouves-du-comminges.org

Vous trouverez les inscriptions dans le fichier joint. Inscrivez-vous par mail (vous réglerez le jour de l'AG ou du stage) ou envoyez un chèque avec votre inscription. Le formateur vous enverra tous les détails, horaires...

Apportez sécateur, coupe-branche, greffoir ... si vous en avez. L'association a du matériel à prêter à ceux qui en auront besoin.

N.B. Les personnes qui ont réglé leur cotisation par avance à la Fête des Plantations sont à jour pour 2020.

Nouveau passeport phytosanitaire

Le 14 décembre 2019, un nouveau règlement concernant la circulation des végétaux est entré en application dans tous les pays de l'Union Européenne, qui répond au doux nom de règlement 2016/2031/UE.

Tout arbre vendu devra avoir un passeport phytosanitaire, c'est-à-dire une étiquette répondant aux normes et codes en vigueur.

Jusqu'ici il suffisait de mentionner le numéro de la pépinière de l'association sur les factures ...

L'inspectrice du service végétaux de la DRAAF Occitanie, venue en juillet visiter deux des pépinières éclatées et trois vergers qui nous fournissent des greffons et vérifier l'absence de sharka et de feu bactérien, nous en avait expliqué le principe. Elle a bien convenu que le fonctionnement de l'association, le volume de sa production et de ses ventes étaient difficilement comparables à ceux d'un producteur de végétaux en gros et même d'une pépinière « classique » et qu'il ne serait pas possible de fabriquer des étiquettes pour chaque arbre vendu, mais nous devons mention-

ner les passeports phytosanitaires des arbres sur les factures que nous émettrons le cas échéant. Heureusement que nous n'exportons pas à l'étranger !

Voici donc à quoi ressembleront les étiquettes des végétaux que vous achèterez désormais.



« Doivent figurer en haut à gauche le drapeau européen (couleur ou noir et blanc) et à droite la mention « Passeport phytosanitaire », dans une langue officielle de l'UE et en anglais (séparées par une barre oblique), puis les informations suivantes :

- la lettre **A** suivie du nom botanique de l'espèce ou du taxon concerné (*ex : A Malus communis*)
- la lettre **B** suivie du code à deux lettres de l'Etat membre [...] puis d'un tiret et du N° d'enregistrement de l'opérateur professionnel (*notre N° de pépinière ha-*



bituel : B FR-MP03019)

- la lettre **C** suivie le cas échéant du code de traçabilité du végétal (*c'est là que ça se complique pour nous.... l'inspectrice a suggéré que nous inscrivions le nom de la variété et l'année de greffage, par ex. : C Apion 2018*)
- La lettre **D** suivie le cas échéant du nom de code à deux lettres correspondant au pays tiers d'origine (**D FR**)

Le passeport pourra être complété par un code-barres, un hologramme, une puce électronique....>**



Les prochaines factures promettent d'être longues

et fastidieuses...

**Cf. <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Passeport-phytosanitaire-europeen>